



## INFORMATION AUX MÉDIAS

### Milvignes et Val-de-Travers partagent leurs expériences et leurs points de vue

**Dans le cadre des rencontres visant à entretenir des contacts réguliers entre Autorités, le Conseil communal de Milvignes a récemment reçu le Conseil communal de Val-de-Travers à Colombier. Suite à cette rencontre les deux Autorités ont exprimé leur forte volonté de poursuivre une collaboration par des rencontres ponctuelles. Les deux Exécutifs ont partagé leurs points de vue sur de nombreux dossiers.**

#### **Logements à loyers modérés**

En matière de soutien aux logements à loyers modérés, les deux Exécutifs observent que la situation est différente d'une région à l'autre, ce notamment en raison des prix d'acquisition et du nombre de terrains disponibles.

#### **Nouvelle LAT**

La mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) au 1<sup>er</sup> mai 2014 a fait l'objet de discussions constructives sur les mesures devant être prises en rapport avec cette nouvelle disposition. De son côté, la Commune de Val-de-Travers directement concernée par cette nouvelle réglementation, notamment par la prise en compte de normes relative aux communes avant fusion, fait figure de pionnière dans l'application des nouveaux règlements. La Commune de Milvignes, quant à elle, recevra une évaluation cartographique des zones constructibles prochainement.

#### **Loi sur la police**

Les deux Autorités ont également abordé le projet de révision de la loi sur la police et ses conséquences financières. Si d'un point de vue sécuritaire, les Conseils communaux saluent la clarification des missions entre l'Etat et les communes, du côté financement ils ne peuvent que regretter un report de charges qui se traduit par le transfert vers l'Etat d'un point d'impôt et du produit des amendes alors que les communes sont appelées à reprendre des tâches qu'elles devront financer.

#### **Gestion des déchets**

Un bilan du système de récolte des déchets a également fait l'objet de discussions nourries. Les communes du District du Val-de-Travers et la commune de La Brévine sont les seules à facturer au poids. Les 2 CC espèrent des améliorations cantonales importantes dans ce domaine, notamment pour le plastique.

L'échange a aussi porté sur une meilleure gestion des déchets verts, un tri des déchets revalorisables et une meilleure communication auprès de la population sur les objets ou produits pouvant être rapportés dans les grandes surfaces.

#### **Guichet social – Guichet Accord**

Les deux Exécutifs constatent que la charge de travail assumée par les guichets Accord est, pour l'heure, plus importante que prévue. Ils appuient la réflexion engagée quant à la dotation des guichets.

**Pour contacts :**

**Mme Chantal Brunner, présidente du Conseil communal de Val-de-Travers,  
032 886 43 96**

**M. Frédéric Laurent, président du Conseil communal de Milvignes 032 886 58 30**